

Retraites

Accélération de la réforme des retraites : une mesure qui en cache une autre !

Un an après la réforme injuste des retraites que la majorité UMP a adoptée à l'automne 2010, refusant d'entendre le puissant mouvement social qui exigeait d'autres mesures pour garantir les retraites, le gouvernement entend déjà l'aggraver. Il annonce le report de l'âge de départ en retraite des salariés nés en 1952 (+1 mois), 1953 (+2), 1954 (+3) et 1955 (+4).

Si cette mesure est adoptée, au mépris des projets des personnes concernées et de la sécurisation de leurs droits, elle envoie un message particulièrement négatif à toutes les générations suivantes. Il s'agit d'une mesure néfaste pour l'emploi des jeunes, par laquelle en outre, le gouvernement fragilise la retraite par répartition.

Outre le décalage des droits à pension des salariés, dont une part importante est privée de travail bien avant l'âge de la retraite, la conséquence pour les fonctionnaires serait un effet plus important de la décote provoqué par le report de l'âge du droit à la retraite et très vraisemblablement de celui de la limite d'âge, qui bouscule la progressivité introduite dans la loi Fillon de 2003.

Ainsi, pour un natif d'avril 1952, le taux maximum de décote passerait de 10,5% à 13%. La baisse de la pension pourrait atteindre 2,8%. Pour un(e) fonctionnaire né(e) en 1955, la pension pourrait

Effets des mesures annoncées le 7 novembre 2011

Date de naissance	Âge minimum de départ en retraite	Année d'ouverture du droit	Trimes tres requis pour le taux plein	Limite d'âge	Trimestres à retrancher de la limite d'âge	Âge d'annulation de la décote	Taux de décote par trimestre manquant
1950	60 ans	2010		65 ans	10	62 ans 6 mois	0,625 %
1951 janvier à juin	60 ans	2011	163	65 ans	9	62 ans 9 mois	0,75%
1951 juillet à août	60 ans			65 ans 4 mois	9	63 ans 1 mois	
1951 septembre à décembre	60 ans 4 mois	2012	164	65 ans 4 mois	8	63 ans 4 mois	0,875%
1952 janvier à mars	60 ans			65 ans 9 mois	8	63 ans 9 mois	
1952 avril à décembre	60 ans 9 mois	2013		65 ans 9 mois	7	64 ans	1%
1953 janvier à octobre	61 ans 2 mois	2014	165	66 ans 2 mois	6	64 ans 8 mois	1,125%
1953 novembre à décembre		2015		66 ans 2 mois	5	64 ans 11 mois	
1954 janvier à mai	61 ans	2015		66 ans 7 mois	5	65 ans 4 mois	
1954 juin à décembre	61 ans 7 mois	2016		66 ans 7 mois	4	65 ans 7 mois	
1955	62 ans	2017	Défini par décret 4 ans avant l'année des 60 ans	67 ans	3	66 ans 3 mois	1,25 %
1956	62 ans	2018			2	66 ans 6 mois	
1957		2019			1	66 ans 9 mois	
1958		2020			0	67 ans	

baisser de 3,1% en comparant les pensions avant et après réforme à 62 ans.

A l'opposé des mesures injustes et brutales annoncées le 7 novembre, la FSU continue d'affirmer qu'il faut envisager des mesures structurelles permettant à terme une réelle sortie de crise.

La FSU demande que les organisations syndicales soient consultées sur la

situation économique et sociale de notre pays. Elle appelle les salariés, les chômeurs et les jeunes à se rassembler et à agir dans l'unité la plus large pour faire face à cette situation.

Communiqué de presse de la FSU
10 novembre 2011

STOP!
Ne touchez pas à nos retraites!

Comme chaque année désormais la Section Fédérale des Retraités (SFR-FSU) organise LES JOURNÉES D'AUTOMNE.

Elles se dérouleront les mercredi 30 novembre et jeudi 1er décembre 2011.

Les inscriptions se feront auprès du Secteur Formation Syndicale FSU :

caform-inscriptions@fsu.fr

Prise en charge financière : 1 délégué par département.

Les inscriptions supplémentaires sont possibles si elles sont prises en charge par les syndicats ou les sections départementales (dans la mesure où les intéressés souhaitent être remboursés).

PROGRAMME :

Mercredi matin :

- introduction G. ASCHIERI
- situation économique et pouvoir d'achat : P. DUHARCOURT, P. CONCIALDI

Mercredi après-midi :

- panorama des retraites en Europe D.Horus représentant FSU au COR .
- table ronde des invités étrangers retraités en Europe : crise en Europe, pacte euro, impact sur les retraites et les retraités.

Jeudi matin :

- représentation sociale des retraités chez les jeunes et les actifs par P. BILLAUT, psychosociologue.
- activités des retraités, bénévolat : intervention d'une chercheuse et de l'Institut de Recherche de la FSU. La FGR sera invitée à cette demi-journée.

Jeudi après-midi :

- syndicalisme des retraités et vie des SFR
- conclusion en présence de Bernadette GROISON, Secrétaire Générale de la FSU.